

## Préservation du patrimoine de Saint-Anaclet



### Prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent : un finaliste de Saint-Anaclet

Le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec les Municipalités régionales de comté (MRC) de la région présente les sixièmes Prix du Patrimoine. Ces prix sont décernés aux deux ans. Ils visent à rendre hommage à ceux et celles qui contribuent à préserver, à mettre en valeur et à sauvegarder nos richesses patrimoniales et nos savoir faire ancestraux. Cette année, les jurys locaux et le jury régional décernent des mentions spéciales en lien avec **Les petits patrimoines**, c'est-à-dire des bâtiments secondaires dont la fonction est autre que résidentielle. La Corporation du patrimoine a présenté quatre bâtiments pour représenter Saint-Anaclet à ce concours dans la catégorie *Sauvegarde, restauration et conservation*.

**Le jury de la MRC de Rimouski-Neigette a décerné le 1<sup>o</sup> prix local pour la porcherie-abattoir Fournier** construite en 1938 par Florian Fournier. Ce bâtiment situé au 65, Petit rang 3 est divisé en deux sections, l'une servant de porcherie et l'autre d'abattoir domestique pour les porcs et les bovins utilisé par les habitants du rang qui venaient y «faire boucherie».



photo Céline Saint-Pierre, 2008

Son propriétaire actuel, Joseph-Marie (Pitt) Fournier, a restauré le bâtiment l'an dernier avec son frère Jean-Marc. Les juges ont noté l'originalité de la conception et de l'usage du bâtiment, la rareté de ce type de bâtiment dans la région et la qualité de la restauration. Félicitations!

Le jury de notre MRC a aussi retenu le bâtiment de M. Fournier comme finaliste parmi les lauréats des MRC du Bas-Saint-Laurent. Les prix régionaux seront remis en septembre.

Lucien Roy, pour la Corporation du patrimoine